

Une "maison du don d'organes" à Montpellier pour soutenir les familles de donneurs

AFP

17/02/2013, 09 h 58 | Mis à jour le 17/02/2013, 11 h 10



"En France, il y a chaque année environ 3 000 personnes en état de mort cérébrale, mais seulement 1 500 donneurs effectifs."(Extrait de la campagne pour le don d'organes / AFFDO)

L'association française des familles de donneurs d'organes (AFFDO) à Montpellier, structure unique en France, accompagne les familles souvent démunies face aux dons d'organes. Une "maison du don d'organes" pourrait ouvrir à Montpellier.

L'objectif de l'association née en juin, soutenue par la maire socialiste **Hélène Mandroux**, ex-médecin anesthésiste, est d'ouvrir "**une maison du don d'organes**", selon M. Siboni pour lequel ce serait "un lieu de mémoire pour honorer les familles des donneurs et à travers elles les donneurs".

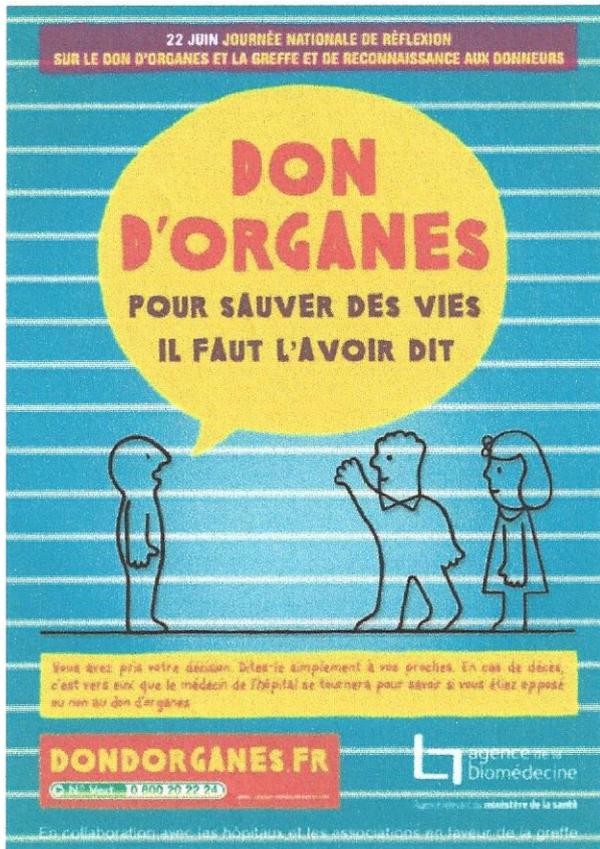
Il y aura "de la documentation, des accompagnateurs, voire des psychologues", détaille-t-il, indiquant qu'il y a "une vraie demande du **CHRU de Montpellier**" pour que quelqu'un s'occupe des familles alors qu'il y a environ un prélèvement tous les deux jours.

L'importance de la prise en charge des familles

Cécile Abeille est convaincue de l'importance de cette prise en charge des familles. En mars 2008, lorsque sa soeur était en état de mort clinique, elle se souvient s'être sentie "bien seule, bien démunie" alors qu'elle venait de donner son accord au prélèvement.

"Ma soeur ne m'avait pas dit qu'elle était donneuse d'organes. Mais elle en avait parlé autour d'elle. A ce moment, je me suis pourtant sentie perdue", raconte Mme Abeille, décidée aujourd'hui "à aider toutes les familles dans la mesure du possible".

"Parfois, une simple présence peut être très réconfortante. On apporte des explications", souligne-t-elle, assurant que son but "n'est pas de convaincre" les gens qui ne veulent pas donner les organes de leurs proches. "Je comprends leur décision. L'important c'est le respect", affirme-t-elle.



"J'ai eu de la chance de trouver un donneur"

Militante de la cause du don d'organes, Gilda Gianola, 64 ans, l'est devenue. Par la force des choses. Il y a sept ans, en moins de 48 heures, victime d'une hépatite B fulminante, elle a été sauvée grâce à une transplantation en urgence.

"J'ai eu de la chance de trouver un donneur", admet cette miraculée qui depuis, à la demande de son médecin, le professeur Francis Navarro, un proche de Mme Mandroux, multiplie les prises de paroles pour faire changer d'avis "les quelque 36% des Français, dixit M. Siboni, qui refusent le don d'organes.

"Ce n'est pas un sujet qu'on aborde à table. C'est tabou surtout pour les gens d'un certain âge. C'est plus facile d'en discuter avec des plus jeunes", constate Mme Gianola, reconnaissant que ses interlocuteurs "restent ébahis", surtout les opposants, lorsqu'elle leur dit qu'elle est une transplantée.

Pas assez de donneurs...

"En France, il y a chaque année environ 3 000 personnes en état de mort cérébrale, mais seulement 1 500 donneurs effectifs. La différence, ce sont les 36% opposés et ceux qu'on ne

prélève pas parce qu'on ne sait pas, malgré le consentement présumé, s'ils sont d'accord ou non", relève M. Siboni.

La démarche : formaliser son accord auprès de ses proches

La loi prévoit en effet que toute personne, sauf à être inscrite sur le registre national des refus, est d'accord pour donner ses organes. Mais [la loi ajoute que la personne doit avoir formalisé son accord](#) auprès de ses proches, ce que trop de monde oublie. "Moi-même, je ne l'avais pas fait", admet Mme Gianola.

Midi Libre 17/02/2013

<http://www.midilibre.fr/2013/02/17/dons-d-organes-a-montpellier-soutenir-les-familles-souvent-demunies,645897.php#reactions>